

Le DEJEPS /  
Le Brevet Fédéral 3<sup>e</sup> Degré  
« L'Entraîneur de Squash »

Présentation du programme



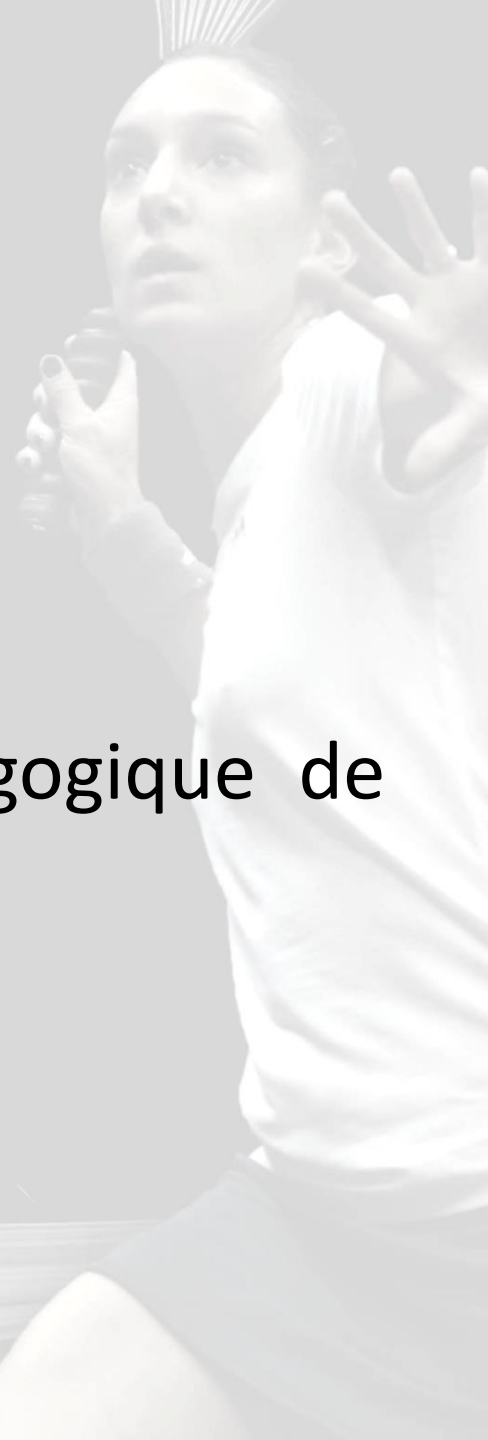
# SOMMAIRE

- Prérequis
- Objectifs
- Unités Capitalisables
- Programme de formation
- Evaluations
- Programme
- Durée, coût et lieu de la formation



# PREREQUIS

- Être âgé de 18 ans minimum
- Justifier d'une expérience pédagogique de 200 heures en squash



# OBJECTIFS

Le Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport "Perfectionnement Sportif", à titre professionnel, et le Brevet Fédéral 3e degré, à titre bénévole, confèrent à leur titulaire le statut d' "Entraîneur, Formateur et Agent de Développement Régional" capable d'assurer la promotion, l'encadrement, l'entraînement jusqu'à un niveau national de compétition et la formation pédagogique de l'activité Squash, dans les structures associatives ou commerciales, les comités départementaux, les ligues et les CREF, pour tous les publics :

A ce titre, le titulaire du diplôme doit être capable :

- Concevoir et mettre en œuvre des cycles d'apprentissage
- Encadrer les stages et rassemblements du PES/PPF
- Encadrer les groupes d'adultes de niveau « compétition »
- Concevoir et mettre en œuvre une démarche d'entraînement
- Former les cadres à un 1<sup>er</sup> niveau de diplôme (BF1, JA1, A1)
- Organiser et promouvoir le squash sur le territoire régional
- Assurer le fonctionnement d'un club, d'une association, d'un Comité Départemental ou d'une Ligue
- Concevoir, coordonner et mettre en œuvre un projet de développement en squash

# UNITES CAPITALISABLES

A l'issu du parcours de formation, les candidats devront avoir validé en intégralité 4 unités capitalisables (UC) reposant sur l'atteinte de plusieurs objectifs intégrés (OI) :

- **UC 1 - Être capable de concevoir un projet d'action en squash**
  - OI 1.1 EC d'analyser les enjeux du contexte professionnel
  - OI 1.2 EC de formaliser les éléments d'un projet d'action
  - OI 1.3 EC de définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action
- **UC 2 - Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action en squash**
  - OI 2.1 EC d'animer une équipe de travail
  - OI 2.2 EC de promouvoir les actions programmées
  - OI 2.3 EC de gérer la logistique des programmes d'action
  - OI 2.4 EC d'animer la démarche qualité
- **UC 3 – Être capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif en squash**
  - OI 3.1 EC de conduire une démarche d'enseignement
  - OI 3.2 EC de conduire une démarche d'entraînement
  - OI 3.3 EC de conduire des actions de formation
- **UC 4 – Être capable d'encadrer le squash en sécurité**
  - OI 4.1 EC de réaliser en sécurité les démonstrations techniques
  - OI 4.2 EC de réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants
- **OI 4.3 EC d'assurer la sécurité des pratiquants et des tiers**

# PROGRAMME DE FORMATION

Le volume total de formation est de 600h en parcours complet (200h en centre de formation, 70h en FOAD et 330h en structure) **ou 450h pour les titulaires du CQP "Moniteur de Squash" (120h en centre de formation, 50h en FOAD et 280h en structure)**

La formation en centre est organisée en 6 modules :

- **Module 1 – Mi-janvier : 2 jours – 15h**
- **Module 2 – Fin janvier : 4 jours - 32h (*exempté pour les titulaires du BF1 ou du CQP*)**
- **Module 3 – Mi-février : 7 jours – 48h (*exempté pour les titulaires du CQP*)**
- **Module 4 – Mi-avril : 7 jours – 45h**
- **Module 5 – Fin juin : 7 jours - 45h**
- **Module 6 – Fin septembre : 2 jours – 15h**

*Remarque : Après chaque module de formation en centre, le stagiaire dispose de temps de pratique en entreprise. Ces temps sont répartis tout au long du parcours de formation de janvier à octobre et permettent aux stagiaires de mettre en pratique le travail abordé durant les modules de formation.*

# PROGRAMME DE FORMATION

- **Module 1 – Mi-janvier : 2 jours – 15h**

Le 1<sup>er</sup> module se déroule sur un week-end (2 jours de formation, 15h). Durant cette phase, la formation abordera les connaissances et les compétences spécifiques liées aux UC 1 et 2 afin de permettre au stagiaire de mieux appréhender la construction de son projet d'action au sein de sa future structure de pratique.

- **Module 2 – Fin janvier : 4 jours - 32h (*exempté pour les titulaires du BF1 ou du CQP*)**

Le 2<sup>e</sup> module se déroule sur 4 jours (32h). Durant cette phase, la formation abordera l'ensemble des UC notamment autour des compétences propres à la connaissance des divers publics associatifs squash et des compétences propres à l'encadrement pédagogique des premiers niveaux d'apprentissage (mini-squash, premiers niveaux d'école de squash et initiation adultes). Après ce premier module, le stagiaire sera immergé 50h dans sa structure pour mettre en œuvre ce qu'il aura pu voir durant le premier module de formation. De plus, deux temps de travail en FOAD (2 x 10h) sont mis en place avant le module suivant pour aborder les aspects réglementaires de la formation autour des connaissances d'arbitrage et de juge-arbitrage.

- **Module 3 – Mi-février : 7 jours – 45h (*exempté pour les titulaires du CQP*)**

Le 3<sup>e</sup> module se déroule sur une semaine (7 jours de formation, 48h). L'ensemble des UC est abordé durant ce module. De nouveaux publics et les niveaux d'exigence pédagogique augmentent (plus d'exigences technico-tactiques et un accent est mis sur les connaissances propres à la structure d'accueil et au monde associatif et fédéral dans son ensemble).

# PROGRAMME DE FORMATION

- **Module 4 - Mi avril : 7 jours – 45h**

Le 4e module se déroule sur une semaine (7 jours de formation, 48h), 1 mois après le 3e module. L'ensemble des UC est abordé durant ce module. A l'issue de cette semaine de formation, le cadre des projets d'action, d'enseignement, d'entraînement et de formation devra être défini avec le stagiaire et une planification des actions sur toute la saison devra être envisagée. Deux temps de travail en FOAD sont mis en place début et fin mai ainsi que début septembre pour accompagner les stagiaires dans la conception et la mise en place des actions, la rédaction des projets, et afin de faire les premiers bilans.

- **Module 5 – Mi-septembre : 7 jours – 45h**

Le 5e module se déroule sur une semaine (7 jours, 45h) et porte sur l'ensemble des UC1, 2, 3 et 4 et doit permettre d'accompagner les candidats dans la préparation de la nouvelle saison, notamment dans la conception des nouveaux cycles d'entraînement et d'enseignement et les actions de formation à mettre en place au sein de la structure. Un accompagnement en FOAD sera mis en place à la rentrée de septembre dès le démarrage de la saison.

- **Module 6 – Fin-septembre : 2 jours – 15h**

Enfin, le 6e module est consacré principalement aux UC3 et 4 durant un week-end (2 jours, 16h) notamment concernant les actions de formation.



# PROGRAMME DE FORMATION

- UC 1 et 2 - Concevoir, coordonner et mettre en œuvre un projet de développement en squash – 165 heures **ou 135h pour les titulaires du CQP « Moniteur de Squash »**

*40h de formation en centre, 15h en FOAD, 110h de stage en structure en parcours complet  
(Ou 20h de formation en centre, 15h en FOAD, 100h de stage en structure pour les titulaires du CQP)*

- UC 3.1 - Conduire une démarche pédagogique d'enseignement pour un collectif – 230 heures **ou 110h pour les titulaires du CQP « Moniteur de Squash »**

*90h de formation en centre, 30h en FOAD, 110h de stage en structure  
(Ou 30h de formation en centre, 10h en FOAD, 70h de stage en structure pour les titulaires du CQP)*

- UC 3.2 – Conduire une démarche d'entraînement – 105 heures

*40h de formation en centre, 15h en FOAD, 50h de stage en structure*

- UC 3.3 – Conduire des actions de formation de cadres – 100 heures

*30h de formation en centre, 10h en FOAD, 60h de stage en structure*

- UC 4 – Encadrer le squash en sécurité

*Volume horaire de formation de cette UC intégrer aux UC 3.1 et 3.2*

# EVALUATIONS

- **UC 1 et 2 - Concevoir, coordonner et mettre en œuvre un projet de développement en squash**
  - Présentation d'un document écrit dactylographié de 20 pages minimum relatifs à la mise en place d'un projet d'action en squash relatif à un public spécifique (20 min. de présentation + 40 min. d'entretien avec le Jury)
- **UC 3.1 et 4 - Conduire une démarche pédagogique d'enseignement pour un collectif**
  - Présentation d'un document écrit dactylographié de 15 pages minimum relatifs à la mise en place d'un projet d'enseignement en squash au sein d'une structure d'accueil accueillant des publics collectifs spécifiques (10 min. de présentation + 20 min. d'entretien avec le Jury)
  - Epreuve pratique de conduite d'une séance d'enseignement en squash pour un groupe de 4 à 6 élèves comportant obligatoirement des démonstrations techniques dans le respect de la sécurité des pratiquants et des tiers suivie d'un entretien (1h de séance et 30 min. d'entretien)
- **UC 3.2 - Conduire une démarche d'entraînement**
  - Présentation d'un document écrit dactylographié de 15 pages minimum relatifs à la mise en place d'un projet d'entraînement en squash au sein d'une structure accueillant des jeunes inscrits sur liste ministérielle (10 min. de présentation + 20 min. d'entretien avec le Jury)
  - Epreuve pratique de conduite d'une séance d'entraînement en squash pour 1 à 2 athlètes inscrits sur liste ministérielle (1h de séance et 30 min. d'entretien)
- **UC 3.3 - Conduire des actions de formation de cadres**
  - Présentation d'un document écrit dactylographié de 10 pages minimum relatifs à la mise en place d'une action de formation de cadres de 1<sup>er</sup> niveau en squash (10 min. de présentation + 20 min. d'entretien avec le Jury)

# DUREE

- 600h en parcours complet (200h en centre de formation + 70h en FOAD + 330h en structure)
- Ou 450h pour les titulaires du CQP « Moniteur de Squash » (120h en centre + 50h en FOAD + 280h en structure)

# COÛT

- Frais pédagogique de la formation + évaluations :
  - 3300 € en parcours complet
  - 2000 € pour les titulaires du CQP « Moniteur de Squash »
- Frais d'hébergement/restauration à la charge du stagiaire
- Inscription auprès de la FFSQUASH

# LIEU

- Centre de formation : CREPS Aix en Provence
- Structure : Club affilié, Pôles Espoirs, Ligues, CREF